

Printemps/été 2021

Trimestre du printemps-été 2021	Dates
Durée du trimestre	1er mai au 31 août
Pleine session	1er mai au 31 août
Période des cours (session A)	3 mai au 23 juillet
Période des cours (session B)	3 mai au 12 juin
Période des cours (session C)	21 juin au 30 juillet
Période des cours (session D)	12 juillet au 23 août
Période des cours (session TR)	voir portail
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session A)	12 au 23 juillet
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session B)	1 juin au 12 juin
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session C)	19 au 30 juillet
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session D)	12 au 23 août
Période d'évaluation de l'enseignement et des cours (Session TR)	à déterminer
Congés et événements spéciaux	
Fête de la Reine	24 mai
Fête du Canada	1er juillet

Congé civique	2 août
Changements à l'horaire régulier	
Les cours du lundi 24 mai sont annulés pour la Fête de la Reine (jour férié) et reportés au samedi 29 mai, selon l'horaire normal des cours du lundi. Les stages ne sont pas visés par cette directive.	29 mai
Les cours du jeudi 1 juillet sont annulés pour la Fête du Canada (jour férié) et reportés au samedi 10 juillet selon l'horaire normal des cours du jeudi. Les stages ne sont pas visés par cette directive.	10 juillet
Inscription, cours, abandon et remboursements	
Premier jour de l'inscription (premier cycle)	25 mars
Premier jour de l'inscription (études supérieures)	25 mars
Premier jour de l'inscription (étudiants spéciaux)	25 mars
Premier jour pour inscription cours cross institution avec UO	31 mars
Pleine session (1er mai au 31 août)	
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	14 mai
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	14 mai
Dernier jour pour demander un congé d'études (études supérieures)	28 mai
Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.	28 mai
Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans obtenir un crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien	13 août

en évaluer toutes les répercussions. L'abandon d'un cours n'est plus possible après cette date Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de note indiquera un échec pour ce cours.	
Session A (3 mai au 23 juillet)	
Dernier jour pour demander un congé d'études (études supérieures)	21 mai
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	14 mai
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	14 mai
Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.	28 mai
Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.	9 juillet
Session B (3 mai au 12 juin)	
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	7 mai
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	7 mai
Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.	14 mai
Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.	4 juin

Session C (21 juin au 30 juillet)

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	2 juillet
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	2 juillet
Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.	5 juillet
Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.	23 juillet

Session D (12 juillet au 23 août)

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	23 juillet
Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	23 juillet
Dernier jour pour abandonner un cours/activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.	23 juillet
Dernier jour pour abandonner un cours/activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.	13 août

Session TR

Dernier jour pour s'inscrire ou modifier un choix de cours	voir portail
--	--------------

Dernier jour pour passer d'auditeur à étudiant régulier ou l'inverse	voir portail
Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité et obtenir un crédit financier. Des droits administratifs s'appliquent. La date limite pour un remboursement des droits complémentaires d'un cours peut différer, et même être plus hâtive. Cette date peut varier selon la date de début et de fin du cours en question. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions.	voir Service du Registraire
Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier. L'abandon d'un cours risque d'avoir une incidence sur les exigences de votre programme. Assurez-vous de bien en évaluer toutes les répercussions. L'abandon de cours n'est plus possible après cette date. Si vous décidez de ne plus le suivre sans l'avoir abandonné officiellement avant la date limite, votre relevé de notes indiquera un échec pour ce cours.	voir Service du Registraire
Notes et examens	
Session A (3 mai au 23 juillet) : Période d'examen	26 au 30 juillet
Session B (3 mai au 12 juin) : Période d'examen	14 au 18 juin
Session C (21 juin au 30 juillet) : Période d'examen	3 au 6 août
Session D (12 juillet au 23 août) : Période d'examen	24 au 27 août
Session TR	à déterminer
Affichage officiel des notes finales du trimestre de printemps-été sur le Web	14 septembre
Rendement scolaire considéré comme officiel	21 septembre
Paiement des droits universitaires	
Session A (3 mai au 23 juillet) : Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	4 mai
Session B (3 mai au 12 juin) : Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	4 mai

Session C (21 juin au 30 juillet): Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	22 juin
Session D (12 juillet au 23 août): Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	13 juillet
Pleine session (1er mai au 31 août) : Dernier jour pour payer les droits de scolarité sans frais de retard de paiement. Consultez Paiement des droits sur le site Web du Service des finances.	1er mai
Session TR	à déterminer
Rapports, mémoires et thèses (études supérieures)	
Dernier jour pour déposer la thèse au trimestre d'hiver sans avoir à s'inscrire au trimestre de printemps-été	30 avril
Dernier jour pour déposer la thèse et obtenir un crédit financier de 100 % (si vous êtes inscrit uniquement à la thèse et que vous l'étiez aussi au trimestre précédent). Le dépôt de votre rapport, mémoire ou thèse entraînera l'annulation de votre inscription pour le trimestre en cours. Le crédit ne s'applique pas au dépôt d'une thèse remaniée.	4 juin
Dernier jour pour déposer la thèse au trimestre de printemps-été sans avoir à s'inscrire au trimestre d'automne.	31 août